

*Initiatives ministérielles*

Si nous regardons ce qui est arrivé aux frais de la dette entre l'exercice 1994-1995 et le budget pour 1995-1996, ils sont passés de quelque 42 à 50 milliards de dollars. Cette augmentation est due à deux facteurs. Premièrement, ce gouvernement ne fait rien pour réduire le déficit. Il continue de grossir la dette accumulée par notre pays, qui atteint aujourd'hui à peu près 550 milliards de dollars. On va vers un chiffre énorme. Selon les propres chiffres du gouvernement, la dette publique nette sera de quelque 578 milliards de dollars d'ici la fin de l'exercice 1995-1996 et devrait dépasser 600 milliards en 1996-1997.

Par suite de l'augmentation de la dette accumulée, les frais d'intérêts que le gouvernement doit payer continuent d'augmenter, ce qui a d'importantes répercussions sur le budget du Canada et sur les recettes dont le gouvernement fédéral dispose pour s'acquitter de ses responsabilités.

Le fait que le déficit continue de grossir la dette accumulée, donc d'accroître la base sur laquelle on doit payer des frais d'intérêts qui deviennent ainsi énormes, est sans aucun doute un facteur.

Le deuxième facteur, tout à fait évident pour tous, est l'augmentation des frais d'intérêts l'an dernier. Par exemple, aux États-Unis, la banque centrale a augmenté les taux d'intérêt à sept reprises l'an dernier et chaque fois que les taux d'intérêt augmentent aux États-Unis, il y a un effet direct sur les taux d'intérêt au Canada. Au cours de l'année, nous avons eu une augmentation de trois points des taux d'intérêt, ce qui augmente le montant des intérêts que le gouvernement doit payer chaque année.

Cela touche très sérieusement les programmes qui doivent être fournis par le gouvernement fédéral. J'ai déjà mentionné que pour 1994-1995, l'intérêt sur notre dette était de l'ordre de 42 milliards de dollars. En 1995-1996 il devrait atteindre 50 milliards de dollars. En raison de cette augmentation de trois points des taux d'intérêt et aussi en raison de l'augmentation de la dette elle-même, le service de la dette coûtera huit milliards de dollars de plus.

Quel en est le résultat? Cela signifie que pour réduire le déficit, il faut d'abord, d'une façon ou d'une autre, éliminer huit milliards de dollars de dépenses, simplement pour compenser cette augmentation du service de la dette. Je dirais que ce n'est pas facile. Le gouvernement a proposé certaines mesures. Par exemple, il a augmenté les recettes fiscales de 1,5 à deux milliards de dollars. C'est seulement 25 p. 100 de l'augmentation du service de la dette. D'où viennent les six autres milliards de dollars?

• (1540)

Le gouvernement a essayé, par divers autres moyens, d'obtenir cette réduction des dépenses et son budget prévoit que les dépenses de programmes passeront de 118 à 114 milliards de dollars, soit une réduction de quatre milliards de dollars.

Si nous avons pu éviter, au moins, que la base sur laquelle on calcule l'intérêt augmente, si nous avons pu arrêter l'accumula-

tion de la dette en éliminant le déficit, nous aurions eu ainsi plus d'argent de reste, donc moins besoin de réduire les dépenses du gouvernement. Il y aurait une plus grande confiance dans l'économie canadienne et les taux d'intérêt seraient plus bas, parce que nous aurions un budget équilibré ou du moins un plan pour l'équilibrer.

Ce qui manque dans le budget, c'est en fait un plan pour réduire le déficit de son niveau de 24,3 milliards de dollars, en 1996-1997, à zéro. Le gouvernement libéral a peur de franchir cette étape et de dire aux Canadiens: «Grâce à ce plan, nous allons ramener le déficit à zéro.» Il a peur de s'aventurer et de faire cette promesse aux Canadiens. Par suite, cela nous coûte des milliards de dollars en augmentation des frais de service de la dette.

Si, pour 1995-1996, nous avons au moins réussi à maintenir les frais d'intérêts à ce qu'ils étaient en 1994-1995, soit 42 milliards de dollars, au lieu de les laisser augmenter de huit milliards comme je viens de le dire, nous n'aurions pas à réduire nos dépenses de quatre milliards de dollars. Nous aurions quatre milliards de plus pour faire des choses. C'est ce que le gouvernement aurait dû envisager.

Une fois que nous aurons étudié tous les amendements et tous les points qui vont être soulevés concernant le projet de loi C-76, nous devons revenir au problème de base. Premièrement, le gouvernement ne s'est pas engagé auprès de la population à équilibrer le budget au cours de la présente législature. Il ne l'a pas dit clairement, et il devrait le faire.

Les firmes Moody's et Dominion Bond Rating Service ont dit sans équivoque au gouvernement du Canada: «Pour que nous puissions vous donner une meilleure cote de crédit, ce qui aura une incidence sur les taux d'intérêt, vous devez adopter un plan et ne pas en dévier.»

Par conséquent, en étudiant ces amendements, ne perdons pas de vue le tout premier point à l'ordre du jour, qui est de s'attaquer au déficit et d'empêcher la dette d'augmenter et de détruire notre pays.

**M. David Walker (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, je voudrais aborder tour à tour chacun de ces quatre amendements parce qu'ils touchent certains points essentiels du plan gouvernemental concernant la fonction publique.

Je remercie les porte-parole de l'opposition officielle et du troisième parti pour leur travail au sein du Comité des finances présidé par le député de Willowdale. À mon avis, ce comité a donné un exemple remarquable de collégialité et d'efficacité dans l'étude d'un projet de loi difficile et fondamental. Je crois que tous les parlementaires ont traité les témoins de façon exemplaire.

Pour ce qui concerne la première motion, je voudrais expliquer plus clairement l'intention du projet de loi. La période pendant laquelle un fonctionnaire est déclaré excédentaire est une période d'avis: on avertit le fonctionnaire que son emploi prendra fin dans six mois. Par définition, le fonctionnaire excédentaire